

Comment favoriser la transversalité au sein de l'institution communale

Cette fiche est le résultat de deux ateliers de réflexions avec des représentant.es des services de Solidarité internationale de différentes communes bruxelloises.

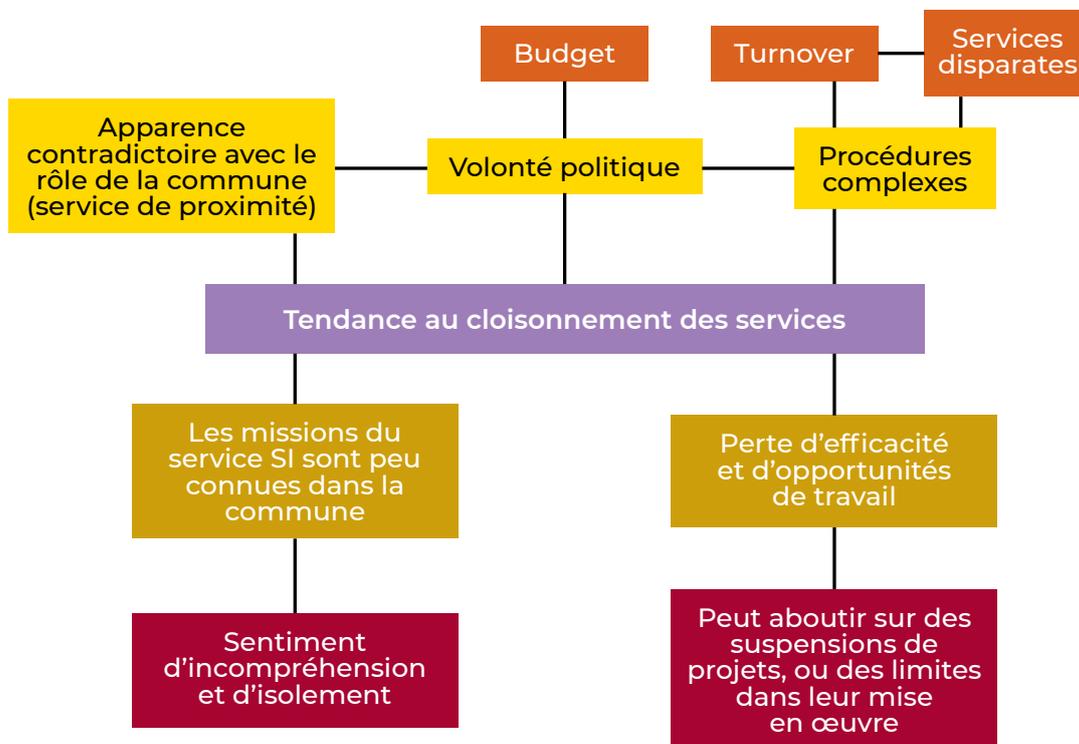
Au sein de communes aux réalités différentes, un constat commun s'impose : pour le bon fonctionnement d'une matière qui sollicite de nombreuses compétences, la transversalité entre les différents services qui composent l'administration communale est un enjeu de taille. Cependant, son fonctionnement optimal est à construire, et se heurte à des difficultés telles que le manque de connaissance des services de solidarité internationale au sein de la commune ou la complexité des procédures.

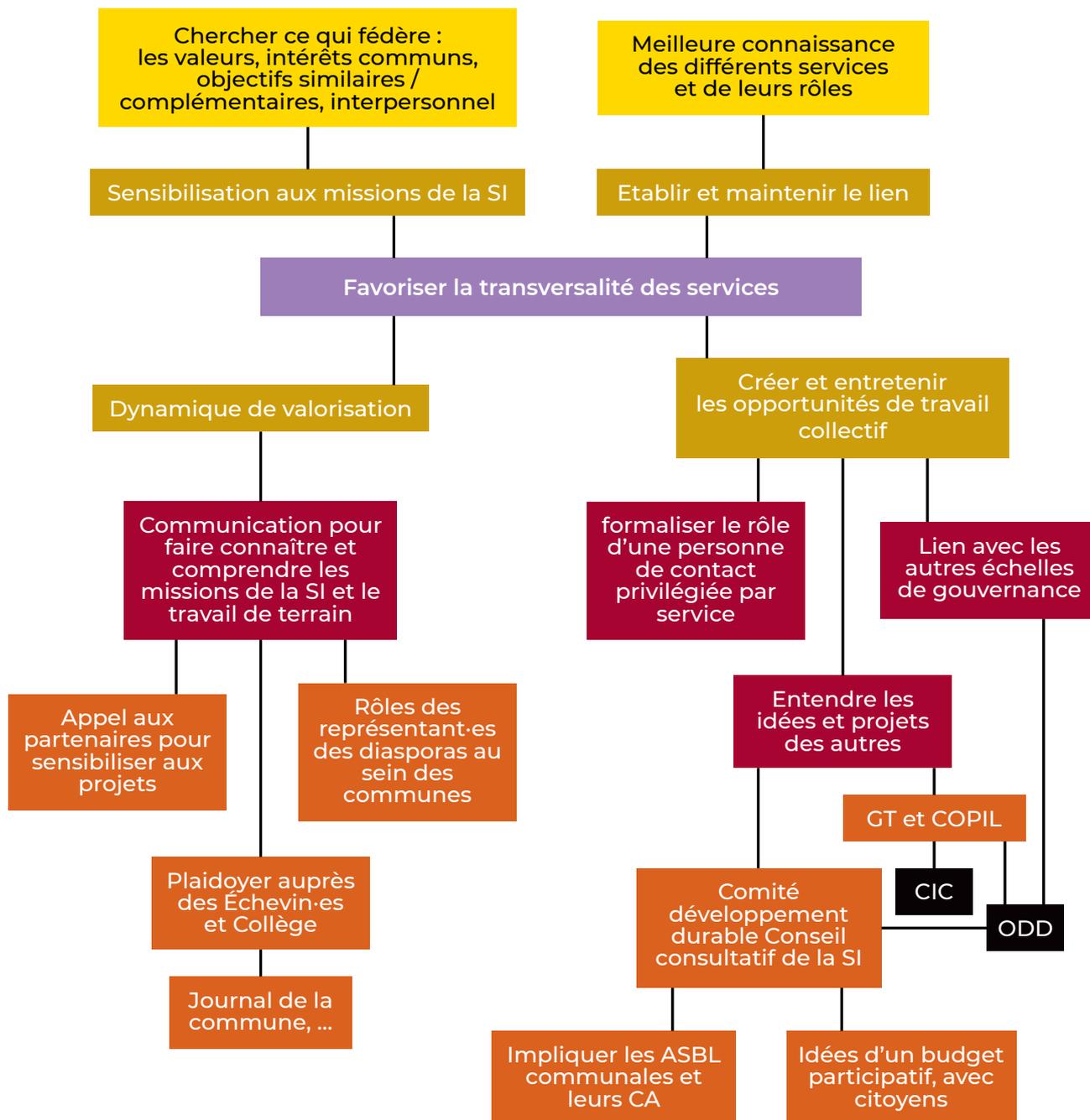
Selon les responsables de la Solidarité internationale communales, favoriser une plus grande transversalité permettrait de favoriser

l'innovation et l'efficacité dans les projets, en mettant en avant la plus-value de chaque acteur.trice et leur complémentarité.

Nous vous proposons ici des pistes à explorer pour favoriser un fonctionnement transversal au sein des communes bruxelloises. Pour plus de clarté, la forme de cette fiche s'inspire de la méthodologie de l'arbre à problèmes / à solutions.

Elle identifie dans un premier temps le problème principal, ses causes et ses conséquences, puis, elle tend à y répondre en suggérant des domaines à investir et des propositions d'actions concrètes pour atteindre ces objectifs.





Quelques précisions

- Le programme CIC est mentionné ici dans la mesure où il mobilise déjà l'implication des autres services et leurs expertises. Il représente dès lors un point de départ intéressant ;
- GT et COFIL : l'organisation d'une collaboration et de réunions régulières ou ponctuelles dans le cadre d'un groupe de travail ou d'un

comité de pilotage permet l'instauration d'un élément structurant, qui peut perdurer malgré les changements au sein de la commune (changement de personnel, ...) ;

- Lien avec les autres échelles de gouvernance : l'idée est d'aligner les projets et objectifs de coopération avec les autres acteurs de la coopération internationale (fédéral, européen, international).